

# À VOUS DE VOTER !

*(jusqu'au 18 septembre 2023)*

Les 11 CAUE de la Région Auvergne Rhône Alpes, regroupés en Union Régionale, organisent en 2023 la deuxième édition du palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement.

L'objectif de Valeurs d'exemples® est de valoriser les réalisations de qualité en architecture et aménagement, valoriser les pratiques, les dynamiques d'acteurs et de professionnels investis dans les territoires, et donner des clés de lecture d'un cadre de vie en évolution.

À ce titre, le jury régional a retenu la réalisation de Fabrice DAVID, architecte, avec l'abri passager du port d'Yvoire. Vous pouvez également donner la possibilité de promouvoir cette réalisation :

<https://urcaueaura.pplateformecandidature.com/>

